

CommDH/Speech(2013)5 Français uniquement

## « Lutter contre le racisme en Europe »

Intervention par Nils Muižnieks Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe

## Atelier de formation aux questions de discrimination raciale et de racisme

Monaco, le 19 avril 2013

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui pour partager avec vous mon expérience et quelques-unes de mes réflexions sur le thème « lutter contre le racisme en Europe ».

Cela fait un peu plus d'un an que suis le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe mais le sujet dont nous allons parler est au centre de mon travail depuis beaucoup plus longtemps.

Avant de commencer mes fonctions en tant que Commissaire, j'ai eu l'honneur de présider la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (l'ECRI). J'ai aussi beaucoup travaillé sur ces questions comme chercheur, dirigeant d'une ONG et ministre de l'intégration en Lettonie.

Ma mission est de promouvoir et de veiller au respect des droits de l'homme dans l'ensemble des 47 États membres du Conseil de l'Europe.

Trois mots-clés définissent mon travail :

<u>Indépendance</u>: je ne suis soumis à aucune instruction, que ce soit des gouvernements ou d'autres milieux.

Impartialité: mon action couvre chacun des États membres sans exception.

<u>Non judiciaire</u>: je ne suis pas une cour et ne rend pas d'arrêt obligatoire. Mon travail est basé sur le dialogue avec les gouvernements. Je suis là pour les aider à remédier aux problèmes de droits de l'homme qui se posent dans leurs pays.

Mon principal outil de travail est de visiter les pays. Et s'il y a bien un constat que je peux faire au niveau des tendances en Europe, c'est que malheureusement le racisme et la xénophobie s'amplifient sur notre continent.

Ce phénomène prend des formes multiples mais se base toujours sur le rejet de l'autre, de celui qui est différent. De plus ces tendances semblent s'accentuer sous l'effet de la crise économique que nous traversons.

Dans beaucoup de nos pays, les minorités sont devenues la cible de propos haineux, de violences et de discriminations systématiques. Certains groupes de populations sont particulièrement vulnérables et exposés aux manifestations de racisme.

Les Roms sont collectivement stigmatisés par des propos très radicaux. Cette population a historiquement souffert du rejet et de la discrimination et le climat d'intolérance perpétue les injustices qui lui sont faites. Les Roms restent largement défavorisés dans tous les domaines, que ce soit l'éducation, l'emploi, le logement ou même l'accès à la santé. Beaucoup d'entre eux sont condamnés à la misère dès leur naissance et n'ont aucun espoir de connaître une vie meilleure ou de pouvoir s'intégrer dans la société.

Dans la majorité de nos États membres, les enfants roms sont victimes de ségrégation scolaire. Ils reçoivent un enseignement de moindre qualité. Sur la base de tests discriminatoires, les enfants roms sont placés dans des établissements destinés aux enfants ayant des déficiences intellectuelles ou autres handicaps. Des enfants roms sont aussi envoyés dans des écoles réservées uniquement aux Roms, ou bien regroupés dans des classes séparées.

La pratique consistant à les mettre dans des classes spéciales s'observe partout en Europe, du Portugal à la Russie. Mais le problème est plus grave encore dans les pays d'Europe centrale et orientale, surtout en Slovaquie, en République tchèque et en Serbie.

La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la ségrégation scolaire des enfants roms comme étant discriminatoire (affaire DH et autres contre la République tchèque). J'ai moi-même constaté cette ségrégation, par exemple, lors de ma visite en République tchèque en novembre dernier. Je me suis rendu dans une école spéciale pour enfants avec handicaps intellectuels et me suis rendu compte que 100% des enfants scolarisés dans cette école spéciale étaient roms.

Un autre problème majeur est la multiplication des expulsions, qui touchent actuellement des milliers de Roms en Europe. En France, près de 5000 Roms ont été évacués de leurs campements entre juillet et septembre de l'année 2012. Bien qu'une circulaire interministérielle diffusée en août dernier demande aux autorités de proposer une solution de relogement adéquate aux personnes, dans la réalité celles-ci ne reçoivent généralement aucune aide. Elles se retrouvent souvent sans abri, à Paris, à Marseille et dans d'autres grandes villes françaises.

En Italie, au cours du seul mois de septembre 2012, à Rome, 250 personnes ont été expulsées. En Serbie, 1000 Roms ont été évacuées de force de Belvil, un quartier de Belgrade en avril 2012. Et cette liste pourrait être allongée encore et encore.

Ces expulsions sont totalement inefficaces car elles ne s'accompagnent pas d'un projet d'intégration et de protection sociale. Elles sont aussi contraires aux normes internationales des droits de l'homme, qui prévoient des garanties spécifiques en cas d'expulsion.

Les expulsions ne font qu'augmenter les manifestations d'hostilité et parfois de violence à l'égard des Roms. La séparation est non seulement contraire à l'égalité, elle est aussi une cause de racisme.

Ce sont en quelque sorte ces mauvaises politiques qui aboutissent finalement à créer encore plus de racisme dans nos sociétés.

Une autre illustration des mauvaises politiques qui font augmenter le racisme concerne la situation des **migrants en Europe**.

Là encore, une rhétorique anti-migrants basée sur la peur et le rejet domine le discours public. Les migrants sont souvent présentés comme une menace ou comme des criminels.

Les actions de renvoi (« push-back »), la criminalisation de la migration irrégulière, et l'absence de mesures d'intégration reflètent une approche exclusivement négative vis-à-vis de la migration.

Cette approche a souvent des conséquences tragiques. Nous l'avons vu avec la mort d'au moins 1500 migrants en Mer Méditerranée en 2011. La pratique passée de l'Italie d'interception et de renvoi en mer des migrants vers la Lybie a été sévèrement critiquée par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Hirsi Jamaa.

L'hostilité envers les migrants ne s'arrête pas aux frontières des États. J'étais en Grèce il y a trois mois, en janvier de cette année. J'ai rencontrée là des migrants qui ont directement subi des attaques racistes. Entre octobre 2011 et décembre 2012, plus de 200 attaques racistes ont été enregistrées. Ces chiffres ne concernent qu'une petite partie de l'ensemble des attaques racistes.

Cette tendance n'affecte pas uniquement les migrants qui viennent de l'extérieur de l'Europe. Il y a eu récemment des débats très animés dans la scène politique de certains pays, notamment le Royaume-Uni et l'Allemagne, sur la menace que poserait une imminente « vague» ou « invasion » de Roms venant de Bulgarie et de Roumanie lorsque les restrictions à l'emploi des citoyens de ces deux pays seront levées en janvier 2014. Traiter les citoyens bulgares et roumains qui ont droit à la libre circulation comme une menace est tout simplement inacceptable.

Un autre problème est le manque de mesures d'intégration, qui laisse totalement démunis ceux qui ont acquis le statut de réfugié, ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire. L'année dernière en juillet, lors de ma visite en Italie, j'ai me suis rendu à Rome dans un bâtiment désaffecté appelé « Palais de la Honte ». Je peux témoigner des conditions choquantes dans lesquelles vivent quelques 800 réfugiés, totalement laissés à l'abandon.

Voilà pour ce qui est de quelques exemples concernant deux groupes de populations particulièrement vulnérables, les Roms et les migrants. Mais d'autres groupes encore subissent bien sûr sur notre continent le rejet raciste et la xénophobie.

Je voudrais évoquer deux questions qui me semblent particulièrement préoccupantes actuellement. Les arrestations arbitraires et discriminatoires d'abord : les membres des minorités font l'objet de contrôles d'identité plus fréquents. Ils sont plus souvent interpellés par la police, interrogés et fouillés. Ils sont victimes du profilage ethnique, que l'on appelle aussi « contrôle au faciès ». Il s'agit là de méthodes qui sont contraires aux normes de droits de l'homme.

La recherche a montré que l'utilisation des stéréotypes ethniques et religieux par les services de polices s'est généralisée en Europe. Une étude menée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne a fait apparaître que les minorités ont l'impression que la police les contrôle en priorité. Un quart des musulmans interrogés par l'Agence avaient été arrêtés par la police l'année précédente et ils sont un tiers à avoir été arrêtés par les services de douane ou de contrôle aux frontières.

Je voudrais rappeler à cet égard la Recommandation fort pertinente de l'ECRI intitulée « La lutte contre le racisme et l'intolérance dans les activités de la police », dans laquelle elle

recommande aux gouvernements de définir et d'interdire clairement le profilage racial dans la loi. Elle leur recommande un ensemble de mesures très précises pour garantir des bonnes pratiques en matière de contrôle et de surveillance. Pour être efficaces, ces mesures doivent s'inscrire dans une approche globale qui comprend : une législation claire ; des règles de responsabilisation ; des mécanismes de recours effectifs ; et une mobilisation des hauts fonctionnaires de police en faveur de procédures respectueuse des droits individuels.

Deuxième question préoccupante : **l'augmentation des crimes racistes**. Il y a une différence entre les crimes en général et les crimes racistes. Les crimes racistes ont un impact beaucoup plus dévastateur et durable sur les victimes, car ils portent profondément atteinte à la dignité humaine. De plus, les crimes racistes ont un impact considérable sur les groupes auxquels appartiennent les victimes en créant un climat de peur et de méfiance. Ils ont donc un effet très négatif sur la cohésion sociale.

La multiplication des propos et crimes racistes peut mettre en danger l'état de droit et menacer la démocratie. C'est actuellement le cas en Grèce où un parti néo-nazi (Aube Dorée) gagne progressivement du terrain dans toutes les couches de la société. En janvier, un jeune travailleur pakistanais a été tué à Athènes par deux hommes dont l'un était lié à Aube Dorée. En Hongrie, un parti ouvertement raciste, le Jobbik a le soutien d'une partie non négligeable de la population. Un parlementaire hongrois affilié à ce parti a créé un scandale international en demandant l'établissement d'une liste de citoyens d'origine juive « qui posent un risque à la sécurité nationale » (je cite).

Les partis politiques qui font la promotion des idées racistes ont de plus en plus de popularité dans de nombreux pays en Europe. Il est évident que le discours de haine a un impact sur la multiplication des crimes racistes. Si des responsables politiques ont recours à une rhétorique xénophobe et populiste, cela donne le sentiment à certaines personnes qu'elles peuvent passer à l'acte, que le racisme est une chose acceptable et qu'elles ne seront pas punis.

Il est essentiel de combattre ce sentiment d'impunité. Pour cela, il faut disposer d'une police et d'une justice efficaces. Elles doivent être en mesure d'enquêter sur les crimes racistes, de poursuivre leurs auteurs et d'imposer des sanctions dissuasives, qui permettent de prévenir la récidive.

Les partis politiques ne devraient pas jouir d'impunité. Pour cela, les parlements nationaux ont un rôle à jouer en mettant en place ou en faisant appliquer des règles de conduite qui permettent de sanctionner ceux qui tiennent un discours de haine en politique ou dans les parlements.

La Cour européenne des droits de l'homme a jugé dans un certain nombre d'affaires que les États peuvent, si nécessaire, imposer des restrictions aux partis politiques qui ont pour objectif de détruire la démocratie ou qui prônent le recours à la violence pour réaliser leurs objectifs. Le Comité des Nations-Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale a recommandé que les partis racistes soient bannis de la vie politique.

Les instruments du Conseil de l'Europe sont aussi mobilisés pour faire face à ces phénomènes qui mettent en danger les fondements mêmes de l'organisation. J'ai déjà parlé de la Cour et de l'ECRI. Le Conseil de l'Europe met en œuvre des programmes intensifs de formation. Ces programmes sont à l'intention des policiers, juges et procureurs dans les États membres et visent à les former à la législation en vigueur contre la discrimination et le racisme pour qu'elle soit appliquée de façon adéquate.

Mais le racisme, c'est aussi quelque chose qui se passe dans la tête des gens. Pour lutter contre le racisme, ce sont les mentalités qu'il faut changer. Le Conseil de l'Europe organise également des campagnes de sensibilisation sur ces sujets.

La campagne « Dosta! » a pour objectif de rendre plus proches les citoyens Roms et non-Roms. Elle vise à faire connaître la culture et l'histoire des Roms et à mettre en lumière leur contribution à l'identité européenne.

Récemment, une campagne de jeunesse a été lancée sous le titre Mouvement contre le discours de haine. Elle se fondera sur des communautés en ligne de jeunes désireux de débattre et d'agir contre le discours de haine sur l'internet.

En tant que **Commissaire aux droits de l'homme**, j'ai l'intention d'accorder la plus haute priorité à ces questions dans l'application de mon mandat dans les années à venir.

La crise économique qui frappe nos États membres et les mesures d'austérité qui en découlent risquent de mettre à mal les droits de l'homme. Et les premiers à en souffrir seront les membres des groupes vulnérables. C'est à eux que je dois me consacrer en priorité.

Ces questions seront aussi au centre des travaux que je compte mener par rapport à la liberté d'expression et des médias, notamment sur les réseaux sociaux. Je suis convaincu que l'internet sera un thème majeur du débat sur les droits de l'homme dans les années à venir. Les médias traditionnels, écrits ou audiovisuels, sont remplacés ou complétés par de nouveaux médias en ligne. La jeune génération utilise ces nouveaux médias de manière intensive. Ils ont investi les réseaux sociaux, ce qui signifie que les initiatives visant à protéger et à responsabiliser les enfants et les adolescents doivent de plus en plus s'inscrire dans cet environnement numérique.

Comme je l'ai dit, je suis prêt à jouer le rôle qui est le mien dans ce combat. Mais au bout du compte, nous savons tous que c'est avant tout au niveau national que les droits de l'homme doivent être respectés. Le niveau européen et international est là pour alerter, accompagner et aider, mais c'est dans le pays même que se joue l'essentiel.

Nous préparons aujourd'hui l'Europe de demain. Cela appelle de façon urgente l'instauration d'un débat public sur la migration qui soit ouvert, libéral et libéré du racisme, et qui prenne en compte la guestion du déclin démographique européen.

Je vous remercie de votre attention et suis prêt à répondre à vos questions.